

La Piperie des Ministres et fausseté de la Religion prétenduë, ensemble la Verité Catholique recogneües par le Sr de Psthée gentilhomme dauphinois, Advocat au parlement de Grenoble. A nos Seigneurs du Parlement. A Lyon. Chez Loys Muguet. 1618.

[651]

*Que les Heretiques de ce temps, sont menteurs et calomniateurs*

Le Prince des Apostres en sa 2. epist. chap. 2. 1. parlant des Heretiques et faux Prophetes, qui devoient troubler le calme de l'Eglise de Dieu les nomme, *maistres menteurs qui introduiront des sectes de perdition*, et S. Paul en la I à Thimothee chap. 4. v 4 dit que ceux qui se revolteroient de la foy és derniers temps, *enseigneroient mensonges en hypocrisie, estans cauterisez en leur conscience*, dont ne faut s'estonner puis qu'ils sont enfans du premier artisan de piperie, et Roy des menteurs comme des orgueilleux, aussi toute heresie n'est que mensonge, et mensonge non telle quelle, mais mensonge de blaspheme contre Dieu, et contre son Eglise, de la menterie ils passent aisement à la calomnie, chargeans l'innocence de fausses accusations et crimes controuvez, en quoy ils sont impudens et malins à outrance, je marie ces deux mauvaises qualitez par ce qu'elles sont fort voisines en nature, et que la calomnie n'est autre qu'une accusation menteuse, et comme les anciens Heretiques ont usé de beaucoup de dol, fraudes, et mensonges pour avancer, et publier leurs faussetez, ainsi les modernes ne donnent rien à meilleur marché, ny avec plus d'audace que mensonges et calomnies, et qui y prendra bien garde trouvera que leurs mensonges en fait de Religion, sont presque toutes calomnies, qui voudroit reciter le tout en feroit un gros volume, prenons en quelques eschantillons.

[...]

[657-658]

[...]

Encor nous imposent tous les jours les Ministres *que nous mettons nostre esperance, non és merites de Jesus Christ, ains aux nostres, et en ceux de Saints*. Et que l'on enseigne en l'Eglise Catholique, *que l'homme est justifié non par la foy en nostre Seigneur, ains par ses propres merites*, mais quel ramas de calomnies sort de leur bouche contre le souverain Pontife, cela est si notoire qu'il n'est besoin de l'esclairer.

Mais combien de mensonges et calomnies, contreuvent-ils sur les mœurs des Catholiques, il ne faut que lire leurs libelles diffamatoires, specialement contre l'innocence des Peres Jesuites, demandez de quelle boutique sortit, il y a quelques années l'Histoire d'un Pere Henry Jesuite, qui avoit esté bruslé en Anvers, pour le crime d'abomination.

Maistre Antoine Imprimeur Huguenot en ceste ville de Grenoble vous dira que ce detestable livret, chargé d'une sale et atroce calomnie contre ce Pere, fut battu et composé en la forge des trois C. à sçavoir par trois de vos plus signalez Ministres de ceste Province qui estoient, Caille, Cresson, et Chamier, qui ne voulurent onques retenir ceste calomnie dans leur sein, quoy que ledit imprimeur leur remonstrast qu'il y auroit du bruit, ainsi l'a-il confessé franchement à Monsieur le Reverendissime Evesque de Grenoble en bonne compagnie en laquelle j'estois.

Qui croira maintenant que ces Predicans, qui chargent ainsi le papier de mensonges et calomnies, ayent l'Esprit de Dieu, ou qu'ils procedent sincerement en ce qui concerne la foy, et que leur dessein soit d'establir la verité, ains qui ne void que ceste doctrine est marquee du coing, et ses Docteurs animez de cest esprit, qu'on appelle en bon françois *diable*, c'est-à-dire

menteur et calomniateur, parce qu'il est Pere de mensonge, et inventeur de fausses accusations.

Fermons ce chapitre par les paroles de Luther, au livre qu'il a escrit *contra Emserum*. Si une fois *j'estois surprins*, dit-il, *en ceste façon menteur, faux, et lourdaut : toute ma doctrine, ma foy, ma fidelité prendroient fin, chacun me reputeroit à bon droit un meschant, et un infame bouffon*, mais nous avons surprins Luther, Calvin, et les Ministres en divers mensonges et calomnies, ils doivent donc estre tenus pour gens sans credit, pour meschans, et infames bouffons.